



MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES 2013-2015

COMITÉ DE LA MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES 2013-2015

Amy Duchesneau-Bergeron, T.S., agente de projets pour le PAIPH	Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque Division communautaire et événements
Carolyne Dunn, chef de division	Service des sports et du plein air
Christian Fillion, chef de division à l'intervention	Service de sécurité incendie
Cynthia Allen, chef de division	Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque Division communautaire et événements
Francine Gagnon, directrice	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES 2013-2015

Amy Duchesneau-Bergeron, T.S., agente de projets pour le PAIPH	Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque Division communautaire et événements
Carolynne Dunn, chef de division	Service des sports et du plein air
Christian Fillion, chef de division à l'intervention	Service de sécurité incendie
Cynthia Allen, chef de division	Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque Division communautaire et événements
Danielle Godin, directrice	Bureau d'arrondissement de Jonquière
David Vachon, chef de division, immobilisation	Service des immeubles et des équipements motorisés
Francine Gagnon, directrice	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay
Gaston Martin, chef de division à l'entretien	Hydro-Jonquière
Jean-Luc Roberge, directeur de l'exploitation	Société de transport du Saguenay
Luc-Michel Belley, chef de division	Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque Division arts, culture et bibliothèque
Marie-Hélène Lafrance, conseillère aux relations médias	Service des communications et des relations avec les citoyens
Mélanie Murray, conseillère communautaire	Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque Division communautaire et événements
Nicole Nadeau, conseillère en développement organisationnel et formation	Service des ressources humaines
Raynald Gobeil, ingénieur de projets	Service du génie
Steeve Séguin, chef de division, voirie et signalisation	Service des travaux publics

REPRÉSENTANTS DU COMITÉ CONSULTATIF DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES 2013-2015

Amy Duchesneau-Bergeron, T.S., agente de projets pour le PAIPH	Ville de Saguenay (Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque, Division communautaire et événements)
Cynthia Allen, chef de division	Ville de Saguenay (Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque, Division communautaire et événements)
Francine Gagnon, directrice	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay
Gaétane Simard, membre	Conseil des aînés de Saguenay
Gina Villeneuve, directrice	Interassociations des personnes handicapées du Saguenay
Jean-Guy Gagnon, président	Loisirs Plus
Jonathan Jean-Vézina, coordonnateur	Association renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Manon Blackburn, directrice régionale	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées
Marc Boulianne, spécialiste en orientation et mobilité	Centre de réadaptation « Le Parcours »
Martine Lafond, citoyenne	Usagère de l'arrondissement de Chicoutimi
Mélanie Murray, conseillère communautaire	Ville de Saguenay (Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque, Division communautaire et événements)
Steeve Kenny, coordonnateur	Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière

MOT DU MAIRE DE SAGUENAY



Au nom de tous les membres du conseil municipal de Saguenay, permettez-moi de vous présenter l'édition triennale révisée du Plan d'action 2013-2015 pour l'intégration des personnes handicapées.

La version mise à jour de ce document conserve le même objectif prioritaire de bonifier nos diverses installations municipales, plus particulièrement face aux réalités quotidiennes auxquelles font face les personnes vivant avec un handicap, et ce, dans le but de faire notre part et de contribuer à augmenter un peu plus leur autonomie.

Les autorités de Saguenay sont pleinement conscientes des besoins et des réalités des personnes devant vivre avec des handicaps. En ce sens, elles ont développé des outils et des projets au cours des dernières années et désirent poursuivre sur cette lancée. Nous maintiendrons ainsi les mêmes efforts afin d'établir l'accessibilité universelle, sans limite et pour tous, dans nos services et installations.

En outre, je crois important de rappeler que l'élaboration du plan d'action a été rendue possible grâce à la collaboration des organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées. De ce fait même, je tiens à les remercier pour leur partenariat dans cet exercice de concertation visant à faciliter l'accès aux divers lieux municipaux de Saguenay.

Je termine en exprimant ma fierté à l'égard du travail déjà accompli. Si le passé est garant de l'avenir, les projets à venir seront sans doute tout aussi stimulants. Et je vous laisse sur cette réflexion : « poursuivre le développement pour favoriser l'épanouissement de la personne handicapée, c'est se donner des outils en tant que société équitable ». Bonne lecture!

Jean Tremblay
Maire de Saguenay

MISE EN CONTEXTE

À la suite de l'adoption de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* sanctionnée par le gouvernement du Québec, le 17 décembre 2004, la Ville de Saguenay a entrepris des actions, sur plusieurs années, dans le but d'améliorer l'accessibilité universelle de ses services et des infrastructures publiques.

Depuis janvier 2011, la responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) de la Ville de Saguenay est sous la responsabilité du Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque. En continuité avec tout le travail entrepris depuis 2007, ce service a identifié un objectif clair pour les années 2013-2014-2015, soit de répondre aux besoins et aux priorités exprimés par le milieu pour éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Déjà une année du plan triennal s'est écoulée et la Ville de Saguenay s'est engagée à déposer une mise à jour annuelle de son plan d'action afin d'ajouter, de modifier et d'adapter son contenu aux réalités observées pendant l'année.

Le contenu de la mise à jour est divisé en six sections et survole chacune des actions ciblées afin d'en faire le portrait actuel :

Section 1 : Aménagement urbain

Section 2 : Transport

Section 3 : Emploi/Formation

Section 4 : Loisirs

Section 5 : Prévention/Intervention

Section 6 : Vie communautaire et organismes

Avant de débiter, voici un bref portrait des rôles que chacun des services municipaux tient au sein de la Ville de Saguenay.

Affaires juridiques et greffe

Le Service des affaires juridiques et du greffe comprend cinq divisions, soit le contentieux, la cour municipale, la gestion des risques ainsi que la gestion des documents, des archives et le greffe. Il offre aux citoyens le service de correspondance au conseil, d'accès à l'information, de copies de règlements et de résolutions, d'assermentation ainsi que d'information générale s'appliquant au type de services offerts (réclamations, recours en justice, lois et réglementations, etc.).

Aménagement du territoire et urbanisme

Le Service de l'aménagement du territoire et urbanisme a pour mission de planifier, de concevoir et de mettre en œuvre le développement et le « redéveloppement » de la Ville de Saguenay. Le tout est possible par la création de politiques stratégiques, de standards et de règles applicables aux travaux municipaux et à l'occupation du territoire. Ils ont en charge de réaliser les analyses et les documents nécessaires afin que les interventions du conseil sur l'aménagement du territoire soient adéquates. Cela englobe ces secteurs d'activités :

- Planification (plan d'urbanisme, schéma d'aménagement) et mise en valeur du territoire;
- Aménagements municipaux;
- Protection du patrimoine;
- Réglementation d'urbanisme;
- Programmes gouvernementaux;
- Propriétés municipales.

Approvisionnement

Le Service des approvisionnements a pour mission de fournir les services municipaux en matière d'acquisition, par achat ou location, de biens meubles et immeubles ainsi que d'acquisition de services, et ce, dans le respect des lois et des politiques en vigueur. Également, les approvisionnements permettent à toutes les entreprises situées sur le territoire de la ville de Saguenay de fournir des biens et des services dans un contexte de concurrence transparent et objectif. De plus, ce service assure la coordination de tout le processus régissant les appels d'offres et soumissions ainsi que le lien entre la municipalité et le fichier des fournisseurs. Rappelons finalement qu'il gère et coordonne la disposition et la vente d'équipements usagés.

Arts, culture, communautaire et bibliothèque

Ce service comprend deux divisions, soit la Division vie communautaire et événements et la Division arts, culture et bibliothèque. Cette dernière est constituée d'un réseau de dix bibliothèques. Son mandat premier est de maintenir l'offre publique de lecture pour répondre aux besoins de chaque citoyen en matière d'information, de culture et de loisirs et d'en faire la promotion par le biais d'activités d'animation. Plus de 450 000 documents (livres, disques, cédéroms, revues, accès Internet) sont accessibles par le biais de l'une ou l'autre des bibliothèques. L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. Elle participe à l'offre de services en collaboration avec les organismes œuvrant dans les domaines touchant les arts médiatiques, le théâtre, l'histoire et le patrimoine, les lettres et les livres, la musique, le chant choral, la danse, les métiers d'art, les arts visuels, les arts plastiques et l'artisanat.

La Division vie communautaire et événements, quant à elle, participe à l'offre de services en collaboration avec les organismes œuvrant dans les domaines touchant la vie communautaire et de quartier. La division est particulièrement concernée par le développement social, la lutte à l'exclusion ainsi que l'intégration des clientèles.

Communications et relations avec les citoyens

Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les activités d'information, de communication et de relations publiques de la municipalité, de fournir une information précise et pertinente à l'ensemble de ses publics internes et externes, clients et partenaires actuels et potentiels, de maintenir une communication constante entre l'administration municipale et le public dans le but de garantir une compréhension mutuelle et une utilisation efficace des services offerts.

Direction générale

La Direction générale de la Ville de Saguenay a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des services offerts par la municipalité à la communauté. Basée sur l'approche service client, sa raison d'être est d'assurer l'exécution des actions du conseil municipal, du comité exécutif et des conseils d'arrondissement dans le cadre de ses attributions suivant les dispositions de la loi, et ce, en fonction des valeurs, des objectifs et des stratégies identifiés comme prioritaires par la municipalité.

Génie

Le Service du génie a pour mission la planification, la conception et la mise en œuvre du développement et de la rénovation des infrastructures (aqueducs, égouts, voirie, ponts, parcs, forêts, etc.) de la Ville de Saguenay en établissant les politiques stratégiques, les standards ainsi que les règles applicables aux travaux municipaux.

Hydro-Jonquière

Le Service Hydro-Jonquière a pour mission d'assurer à la clientèle l'approvisionnement en électricité avec le meilleur indice de continuité et au meilleur rapport qualité/prix, tout en offrant à la Ville de Saguenay certains services spécialisés comme l'entretien des feux de circulation sur l'ensemble du territoire de la ville, ainsi que du réseau de télécommunication et de l'éclairage des rues dans l'arrondissement de Jonquière.

Immeubles et équipements motorisés

Le Service des immeubles et des équipements motorisés a pour mission d'assurer une saine gestion de tous les équipements et bâtiments placés sous sa responsabilité en procédant aux achats, à l'entretien et au suivi des réglementations, et ce, au meilleur rapport qualité/prix possible. Il comprend trois divisions : équipements motorisés, entretien ménager et parc immobilier.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines développe et met en place des politiques de gestion des ressources humaines, aide l'administration municipale en offrant des services de développement, de relations de travail et de processus d'embauche. Il s'assure également que les employés soient efficaces tout en leur offrant un milieu de travail stimulant, agréable respectueux et équitable.

Ressources informationnelles

Le Service des ressources informationnelles a pour mission d'accompagner l'organisation au niveau technologique dans la réalisation de ses mandats. Celui-ci doit s'assurer que les services municipaux disposent des systèmes et équipements informatiques adéquats afin de pouvoir fournir de façon optimale la prestation de services aux citoyens.

Sécurité incendie

Le Service de sécurité incendie a pour mission de servir et de protéger le citoyen par la prévention, l'organisation de secours et l'intervention lors d'incendie. Il doit mettre en place un plan d'organisation en matière d'intervention et d'analyse des risques, structurer et planifier l'organisation et la prestation des secours pour toutes les catégories de risques ainsi qu'offrir des programmes de prévention des incendies, de formation du public et de protection civile.

Sécurité publique

Le Service de sécurité publique de Saguenay a pour mission d'offrir aux citoyens un service professionnel et de qualité de maintien de l'ordre social par la prévention et la répression du crime. Le Service de la sécurité publique dessert l'ensemble du territoire de la ville de Saguenay. Le quartier général se trouve dans l'arrondissement de Jonquière et les arrondissements de Chicoutimi et de La Baie conservent des postes de police de proximité. De plus, le 9 avril 2004, une entente a été signée avec la municipalité de Larouche pour assurer la sécurité de ses citoyens sur leur territoire. Le service doit maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir le crime et les infractions, en rechercher les auteurs et les citer en justice, ainsi que veiller à l'application des lois en vigueur qui visent le contrôle de la criminalité sur le territoire de Saguenay.

Sports et plein air

Le Service des sports et du plein air a pour mission de planifier, d'organiser, de coordonner et de développer le loisir sur le territoire de Saguenay afin de permettre à sa population de participer pleinement à la vie municipale dans les domaines sportifs et de plein air.

Travaux publics

Le Service des travaux publics a pour mission d'entretenir les infrastructures municipales de voirie, des réseaux d'égout et d'aqueduc ainsi que des parcs, d'assurer la production, le contrôle et la distribution de l'eau potable de même que la gestion de l'environnement.

Trésorerie et évaluation

Le Service de la trésorerie et de l'évaluation a pour mission d'assurer une saine gestion des ressources financières de la municipalité et de proposer des stratégies financières, fiscales et budgétaires qui répondent aux orientations et aux objectifs du conseil municipal.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 AMÉNAGEMENT URBAIN	11
Stationnements - - - - -	12
Trottoirs - - - - -	13
Signalisation - - - - -	13
Passages piétonniers - - - - -	14
Immeubles - - - - -	14
SECTION 2 TRANSPORT	15
Transport en commun - - - - -	16
SECTION 3 EMPLOI/FORMATION	17
Emploi - - - - -	18
Formation - - - - -	18
Tous les services municipaux et les organismes qui travaillent pour les personnes handicapées - - - - -	18
Service de sécurité incendie - - - - -	19
Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque/Service des sports et du plein air / Division des permis et programmes - - - - -	19
Service des sports et du plein air/Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque/Service du génie - - - - -	19
Service de l'aménagement du territoire et urbanisme/Service des immeubles et équipements motorisés/Service des travaux publics - - - - -	20
SECTION 4 LOISIRS	21
Lieux et équipements - - - - -	22
Piscines - - - - -	22
Événements sportifs - - - - -	23
Pistes cyclables - - - - -	23
Parcs et espaces verts - - - - -	23
Sentiers pédestres - - - - -	23
Plans d'eau - - - - -	24
Cours - - - - -	24
Arts, culture, communautaire et bibliothèque - - - - -	25
Communautaire - - - - -	25
Bibliothèques - - - - -	25
SECTION 5 PRÉVENTION/INTERVENTION	27
Prévention et intervention - - - - -	28
SECTION 6 VIE COMMUNAUTAIRE ET ORGANISMES	29
Loisirs - - - - -	30
Formation et ressources humaines - - - - -	31
Bâtiments et équipements - - - - -	31
Aménagement urbain : signalisation routière - - - - -	31
Aménagement urbain : trottoirs - - - - -	32
Aménagement urbain : emplacement - - - - -	32

SECTION 1

AMÉNAGEMENT

URBAIN



SECTION 1 : AMÉNAGEMENT URBAIN

- Améliorer l'accessibilité des lieux;
- Réduire l'isolement social;
- Aménager des environnements accessibles;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
STATIONNEMENTS										
1. Certains édifices municipaux ont des lacunes par rapport à leur stationnement.	1.1 Mettre à jour l'inventaire des stationnements et réaliser les actions.				X	-Agente de projets -Service des travaux publics -Comité consultatif	Avoir déposé un inventaire à jour et avoir réalisé au moins deux espaces de stationnement par année.	X		
2. La signification de certains pictogrammes est méconnue dans les stationnements, ou ces derniers sont mal interprétés.	2.1 Créer un outil d'information au public sur la signification des pictogrammes réservés aux stationnements. (Créer un lien avec le projet de sensibilisation pour le respect des espaces de stationnement pour les personnes handicapées.)		X	X		-Service des travaux publics -Agente de projets -Service des communications -Comité consultatif	Avoir diffusé l'outil d'information de deux façons : -Sur le site Internet; -Après du grand public.	X		
3. Certains commerces dont les stationnements réservés ne sont pas encore conformes ou inexistant.	3.1 S'assurer que le promoteur commercial respecte les normes minimales d'aménagement pour les stationnements.				X	-Agente de projets -Service des travaux publics -Comité consultatif -Division des permis et programmes	Avoir répertorié le nombre de projets de construction et avoir sensibilisé l'ensemble des promoteurs une fois par année.	X		
	3.2 Élaborer une tournée d'information sur l'importance de l'accessibilité universelle.					-Service des communications	Avoir réalisé au moins deux présentations aux endroits ciblés par le comité consultatif.			X

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
4. Certains stationnements pour personnes handicapées ne sont plus utilisés par cette clientèle lorsque les organismes déménagent.	4.1 Réévaluer, à l'aide de fiches d'analyse et d'organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, l'emplacement des anciens stationnements et les raisons de leur maintien.		X			-Agente de projets -Service du génie -Service des travaux publics -Comité consultatif	Avoir dressé la liste des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées qui ont déménagé au cours des trois dernières années sur le territoire de Saguenay.	X		
	4.2 Analyser le nouvel emplacement de l'organisme et voir où sont situés les nouveaux stationnements adaptés.		X				Avoir mis à jour l'inventaire des stationnements déménagés et adaptés par le Service des travaux publics.	X		
TROTTOIRS										
5. Certains endroits municipaux sont difficiles d'accès et non sécuritaires en période hivernale.	5.1 Élaborer des fiches-conseils portant sur la qualité du déneigement des trottoirs ciblés près des édifices municipaux qui offrent des services aux personnes handicapées.			X		-Agente de projets -Service des travaux publics -Service des communications -Comité consultatif	Avoir publié des fiches-conseils auprès du personnel des travaux publics.			
6. Des personnes handicapées ont de la difficulté à circuler à certains endroits.	6.1 Collaborer avec les services et organismes concernés à la mise en œuvre d'un plan de réhabilitation des trottoirs dans les secteurs les plus urgents de Saguenay.				X	-Comité consultatif -Agente de projets -Service des travaux publics -Service de l'urbanisme	Avoir réalisé un plan de réhabilitation en coordination avec chaque arrondissement.	X		
SIGNALISATION										
7. Des personnes handicapées ont de la difficulté à emprunter certaines intersections. Des plaintes et/ou des demandes à des endroits spécifiques de signalisation pour faciliter et sécuriser les déplacements des personnes handicapées ont été reçues.	7.1 Effectuer l'analyse et le suivi de toutes les demandes des personnes handicapées pour sécuriser leurs déplacements.				X	-Agente de projets -Comité consultatif -Comité PAIPH -Service de l'urbanisme -Service des travaux publics	Avoir répondu aux citoyens et institutions dans le processus établi.	X		

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
PASSAGES PIÉTONNIERS										
8. Absence de passages piétonniers ciblé par le comité consultatif.	8.1 En collaboration avec le comité consultatif, évaluer et faire l'inventaire des intersections les plus utilisées par les personnes handicapées et les plus difficiles d'accès pour ces personnes.				X	-Service de l'urbanisme -Service des travaux publics -Agence de projets -Comité consultatif	Avoir réalisé au moins trois projets.	X		
IMMEUBLES										
9. Des lieux municipaux offrent des services qui ne sont pas adaptés aux personnes handicapées.	9.1 Dresser l'inventaire des lieux à adapter, effectuer une mise en priorité et réaliser des actions.			X		-Service des immeubles -Agence de projets -Service de l'urbanisme -Service des travaux publics	Avoir réalisé au moins trois projets.	X		

SECTION 2

TRANSPORT



SECTION 2 : TRANSPORT

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures de transport;
- Réduire l'isolement social;
- Aménager des environnements accessibles;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
TRANSPORT EN COMMUN										
1. Difficulté à comprendre et à utiliser le transport en commun.	1.1 Mettre en place divers projets permettant aux personnes handicapées d'utiliser et de comprendre le transport en commun.	X				-Agente de projets -Comité consultatif -STS	Avoir réalisé un projet.		X	X
2. Absence d'équité sur la tarification réservée aux personnes handicapées et à faible revenu comparativement à d'autres clientèles.	2.1 Évaluer la faisabilité d'adapter une tarification pour les personnes handicapées.		X			-Agente de projets -Comité consultatif -STS	Avoir adopté un positionnement sur la possibilité d'appliquer une tarification réduite pour les personnes handicapées et celles à faible revenu.			
3. Engorgement de l'utilisation du transport adapté.	3.1 Développer un incitatif pour augmenter l'utilisation du transport en commun.		X			-Agente de projets -Comité consultatif -STS	Avoir créé au moins deux incitatifs.	X		

SECTION 3

EMPLOI ET FORMATION



SECTION 3 : EMPLOI/FORMATION

- Accroître la participation des personnes handicapées sur le marché du travail, sans discrimination;
- Réduire l'isolement social;
- Sensibiliser et former le personnel en contact direct avec le public;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
EMPLOI										
1. On constate une certaine méconnaissance de la <i>Loi sur l'accès à l'égalité en emploi</i> dans des organismes publics.	1.1 Créer des séances d'information et de sensibilisation s'adressant aux employés municipaux.			X		-Agente de projets -Service des ressources humaines -Comité consultatif	Avoir fait vérifier et approuver le contenu des séances par le comité consultatif.			
	1.2 Faire diverses tournées d'information et de sensibilisation s'adressant aux différentes directions des services, des gestionnaires, des syndicats et du personnel.			X			Avoir réalisé une tournée d'information auprès des services concernés.			
2. Il n'existe pas de portrait des corps d'emploi accessibles ou adaptables au sein de la municipalité.	2.1 Réaliser une analyse des corps d'emploi accessibles ou adaptables en partenariat avec les dirigeants de la Ville.		X			-Agente de projets -Service des ressources humaines -Comité consultatif	Avoir déposé un rapport d'analyse et de diffusion dans l'ensemble des services.			
FORMATION										
3. Il n'y a pas d'intégration de personnes handicapées à un stage dans la municipalité.	3.1 Collaborer avec des organismes spécialisés pour organiser des stages de formation en milieu de travail pour les personnes handicapées.		X	X		-Agente de projets -Service des ressources humaines -Comité consultatif	Avoir créé un partenariat pour réaliser des stages.			
TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES ORGANISMES QUI TRAVAILLENT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES										
4. Les employés à l'accueil des différents services et organismes ne sont pas outillés pour offrir le meilleur accueil possible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.	4.1 Mettre en place une formation s'adressant aux employés et aux organismes qui travaillent pour et avec les personnes handicapées portant sur les différents types de limitations.			X		-Agente de projets -Service des ressources humaines -Comité consultatif	Avoir tenu une formation.	X		

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE										
5. Manque d'information sur les divers handicaps, les approches à adopter et l'intervention en situation d'urgence.	5.1 Offrir un atelier de mise à jour pour les employés.			X		-Agente de projets -Service des ressources humaines -Comité consultatif -Service de sécurité incendie	Avoir tenu un atelier.			
SERVICE DES ARTS, CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE/SERVICE DES SPORTS ET DU PLEIN AIR / DIVISION DES PERMIS ET PROGRAMMES										
6. Plusieurs accompagnateurs lors des camps de jour estivaux désirent une formation sur l'intervention de groupe avec handicaps divers.	6.1 Offrir une formation sur les divers handicaps lors des activités de groupe (ex. : camps de jour en été).				X	-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif -Service des ressources humaines	Avoir offert une formation par année.	X		
7. Les employés des bibliothèques et ceux qui travaillent dans d'autres lieux publics ont connu quelques mésaventures avec des usagers ayant un problème en santé mentale.	7.1 Offrir aux employés des bibliothèques et d'autres lieux publics un atelier et/ou une mise à jour sur l'intervention en santé mentale et sur la clientèle difficile.				X	-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif -Service des ressources humaines	Avoir tenu une formation par année.	X		
SERVICE DES SPORTS ET DU PLEIN AIR/SERVICE DES ARTS, CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE/SERVICE DU GÉNIE										
8. Manque de formation sur le fonctionnement des nouveaux équipements adaptés lors de leur acquisition.	8.1 Offrir une formation sur les nouveaux équipements et leur utilisation.		X	X		-Agente de projets -Service des sports et du plein air -Service des ressources humaines -Comité consultatif	Avoir tenu une formation.			
9. Méconnaissance des divers handicaps en situation de baignade.	9.1 Offrir aux sauveteurs des piscines une formation de sensibilisation concernant la clientèle en déficience intellectuelle et polyhandicapée.			X		-Agente de projets -Service des sports et du plein air -Service des ressources humaines -Comité consultatif	Avoir tenu la rencontre de formation lors de nouvelles embauches des sauveteurs.			
10. Il y a un manque de consultation quant aux divers handicaps et à l'adaptation des parcs récréatifs.	10.1 Offrir un atelier sur les diverses interventions et intégrations des personnes handicapées aux intervenants municipaux qui œuvrent à l'élaboration des parcs.		X	X		-Agente de projets -Service des sports et du plein air -Service des ressources humaines -Comité consultatif -Service du génie -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -CRDP -CRDI	Avoir tenu une rencontre.			

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME/SERVICE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS/SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS										
11. Les employés responsables des travaux pour les bâtiments et les équipements ont avantage à connaître les éléments de base de l'accessibilité universelle.	11.1 Planifier une activité de sensibilisation sur les bases de l'accessibilité universelle, pertinentes pour les travaux à effectuer par les employés municipaux.		X			-Agente de projets -Service des immeubles et équipements motorisés	Avoir tenu une rencontre de sensibilisation.	X		

SECTION 4

LOISIRS



SECTION 4 : LOISIRS

- Accroître la participation des personnes handicapées à des activités de loisirs, de sport, de tourisme et de culture;
- Réduire l'isolement social;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Aménager des environnements accessibles.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
LIEUX ET ÉQUIPEMENTS										
1. Manque d'information concernant les activités accessibles et praticables en sports et plein air s'adressant aux personnes handicapées.	1.1 Inventorier tous les locaux et espaces extérieurs offrant des lieux adaptés, accessibles et praticables.		X	X		-Agente de projets -Service des sports et du plein air -Service des communications -Service des immeubles	Avoir mis à jour l'inventaire des locaux et espaces extérieurs dans les trois arrondissements, et ce, chaque année.	X		
	1.2 Informer les employés de la Ville et les citoyens des lieux et équipements adaptés en sports et plein air.		X	X			Avoir diffusé l'information aux employés de la Ville et aux citoyens.	X		
2. Difficulté d'accès à certains équipements de loisirs.	2.1 Inventorier, prioriser et effectuer l'aménagement des infrastructures de loisirs qui devraient être accessibles aux personnes handicapées (modules de jeux, sentiers urbains, tables de pique-nique, piscines, aré纳斯, blocs sanitaires, matériel spécialisé, etc.) en vue d'une plus grande accessibilité.				X	-Agente de projets -Service des sports et du plein air -Service des communications -Service des immeubles -Service du génie	Poser des actions pour rendre accessible au moins un équipement de loisir par année.	X		
PISCINES										
3. Les vestiaires ne sont pas adaptés.	3.1 Effectuer la réfection des vestiaires.	X				-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air -Service des immeubles	Avoir réalisé la réfection d'au moins un vestiaire.		X	

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS										
4. Faible offre d'activités pour les personnes handicapées lors des événements grands publics.	4.1 Inclure des volets pour personnes handicapées dans des événements sportifs de masse.		X	X		-Agente de projets -Service des sports et du plein air -Service des communications -Comité consultatif -Comité de soutien aux événements	Sensibiliser au moins deux promoteurs à l'inclusion d'un volet personnes handicapées aux événements sportifs.			
PISTES CYCLABLES										
5. Problématique de partage des pistes cyclables entre les différents utilisateurs.	5.1 Sensibiliser les utilisateurs à la cohabitation sur les pistes cyclables.	X	X			-Agente de projets -Service des communications -Comité consultatif -Service des sports et du plein air -Arrondissement de Jonquière	Avoir sensibilisé les utilisateurs des pistes cyclables et les utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM).	X		
PARCS ET ESPACES VERTS										
6. L'accès à certains parcs est inexistant ou déficient et il y a une absence de modules de jeux adaptés.	6.1 Effectuer un inventaire des parcs afin de vérifier l'accessibilité aux équipements des parcs, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes handicapées.		X	X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air -Service du génie -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque	Avoir réalisé l'inventaire des parcs et des sentiers pédestres et modifié au moins un parc selon les besoins émis.	X		
7. Les sentiers de certains parcs sont difficiles d'accès.	7.1 Effectuer l'essai de « l'hippocampe » (fauteuil roulant tout terrain et multifonction) et en faire l'acquisition si cela s'avère pertinent.		X	X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air	Avoir fait l'essai de l'équipement auprès de groupes cibles et avoir pris une décision quant à l'acquisition ou non de l'équipement.	X		
SENTIERS PÉDESTRES										
8. Les panneaux d'information et d'interprétation sont non accessibles.	8.1 Effectuer l'inventaire des panneaux dans les parcs, des panneaux adaptés, des chemins d'accès et de leurs installations.		X	X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air -Service des communications	Avoir fait l'inventaire des parcs possédant des panneaux d'information et d'interprétation.	X		

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)	
SENTIERS PÉDESTRES (suite)											
9. Absence de circuits animés adaptés aux personnes handicapées.	9.1 Élaborer un programme d'animations adaptées à différents handicaps.			X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air -Service des communications -Groupe Nature Animée	Valider la faisabilité d'un tel projet.				
10. Aucune mise à jour des symboles destinés aux personnes handicapées dans les sentiers.	10.1 Connaître les symboles, évaluer leur mise en place dans les parcs et effectuer la mise à jour ainsi qu'une vérification annuelle de leur état.		X	X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air -Service des communications	S'assurer que la signalisation des parcs adaptés soit présente.				
PLANS D'EAU											
11 Absence de quais et d'embarcations adaptés.	11.1 Recherche et acquisition de quais et d'embarcations nautiques pour les plans d'eau ciblés.					-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air	Avoir mis en service un nouvel équipement sur un plan d'eau.			X	
COURS											
12. Manque d'équipements adaptés pour la participation autant aux bains libres qu'aux cours.	12.1 Faire l'acquisition de matériel adapté pour la participation aux cours ou aux bains libres.		X			-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air	Avoir acheté au moins un équipement.		X		
13. Manque de cours reliés à certains sports adaptés pour les personnes handicapées.	13.1 Évaluer les besoins de la clientèle visée, l'adaptabilité des infrastructures et les arrimages possibles.		X			-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air	Avoir mis en service le nouvel équipement.	X			
	13.2 Développer des activités aquatiques adaptées et une formation adéquate.			X			Avoir offert une activité aquatique aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.	X			
14. Difficulté pour les accompagnements lors des activités sportives adaptées.	14.1 Analyser les diverses lacunes et les solutions.					-Agente de projets -Comité consultatif -Service des sports et du plein air - ARLPH - Service des communications	Avoir rédigé le rapport de l'étude et implanté le programme dans les services de loisirs de la Ville.			X	
	14.2 Élaborer et implanter un programme de bonification s'adressant aux accompagnateurs lors des pratiques sportives.										
	14.3 Publiciser ce programme auprès de la population et des employés de la Ville.										

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
ARTS, CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE										
15. Il y a un manque d'accessibilité aux activités de loisirs artistiques, culturelles et communautaires.	15.1 Se donner des critères d'évaluation pour offrir une meilleure intégration aux activités.			X		-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif	Avoir créé une grille d'activités offertes.			
	15.2 Effectuer l'inventaire, l'analyse et la mise à jour des activités culturelles, artistiques et communautaires accessibles aux personnes handicapées.			X						
16. Peu d'événements et d'activités sont destinés aux personnes handicapées.	16.1 Collaborer et faciliter la mise en œuvre d'un projet pour personnes handicapées.				X	-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif	Avoir organisé un événement en lien avec ce public et le loisir dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	X		
COMMUNAUTAIRE										
17. Les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées ont divers besoins qui ne sont pas comblés.	17.1 Étudier la possibilité de bonifier le soutien aux organismes offrant des services aux personnes handicapées.			X		-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif	Avoir analysé le soutien actuel aux organismes reconnus et apporter des propositions pour bonifier le soutien aux organismes concernés.			
BIBLIOTHÈQUES										
18. Absence d'un système audio lors d'expositions dans les bibliothèques.	18.1 Étudier la possibilité d'avoir un support audio lors d'exposition.			X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque	Avoir fait l'acquisition de l'équipement.	X		
19. Manque de matériel adapté aux différents usagers handicapés.	19.1 Analyser les besoins des usagers handicapés et faire l'acquisition de matériel adapté.		X	X		-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif	Analyser les besoins des usagers et acheter le matériel nécessaire.		X	
20. Difficulté de se déplacer dans les bibliothèques.	20.1 Réaménager les espaces pour faciliter la circulation.	X	X			-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif -Service des immeubles	Avoir exécuté les travaux dans au moins une bibliothèque.		X	

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
BIBLIOTHÈQUES (suite)										
21. Absence de service de livraison de livres aux endroits où résident des personnes handicapées.	21.1 Évaluer la nécessité de mettre en place ce service.			X		-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif	Avoir posé un diagnostic quant au besoin réel.			
22. Absence de mobilier adapté dans les bibliothèques.	22.1 Effectuer l'inventaire du mobilier à adapter.			X		-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif -Service des immeubles	Avoir réalisé un inventaire du mobilier.			
23. Manque d'information sur les services spécifiques aux personnes handicapées dans les bibliothèques.	23.1 Faire l'inventaire des services offerts.			X		-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif -Service des communications	Avoir mis à jour la liste des services offerts et avoir rendu disponible un catalogue dans chaque bibliothèque et en ligne.			
	23.2 Développer et mettre à la disposition des utilisateurs un catalogue des services adaptés.			X						
	23.3 Publiciser les services et les outils adaptés.			X						
24. Les personnes handicapées ont souvent besoin d'être accompagnées à des manifestations culturelles comme des spectacles, occasionnant automatiquement l'achat de deux billets au lieu d'un.	24.1 Élaborer un laissez-passer pour l'accompagnateur lors d'événements culturels dans les lieux appartenant à la Ville.			X		-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif	Sensibiliser les promoteurs à adhérer à la vignette d'accompagnement.	X		
25. Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'avoir un bon emplacement, adapté à leurs besoins, lors d'une manifestation culturelle, sportive ou communautaire.	25.1 Sensibiliser les promoteurs afin d'offrir et de faire respecter les emplacements adéquats réservés aux personnes handicapées dans les salles de spectacles, les arénas et les parcs extérieurs.				X	-Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Agente de projets -Comité consultatif -Comité de soutien aux événements	Sensibiliser les promoteurs à l'importance de prévoir des emplacements réservés pour les personnes handicapées.	X		
	25.2 Lorsque la Ville agit comme promoteur d'un événement, prévoir systématiquement ce type d'emplacement.									

SECTION 5

PRÉVENTION ET INTERVENTION



SECTION 5 : PRÉVENTION / INTERVENTION

- Aménager des environnements accessibles.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
1. Difficulté à mettre à jour des programmes informatiques afin de localiser les résidences où il y a des personnes handicapées.	1.1 Actualiser les systèmes informatiques pour assurer la mise à jour automatiquement.		X	X		X -Agente de projets -Comité consultatif -Service de sécurité incendie -Service des ressources informationnelles	Avoir mis à jour les programmes informatiques au moins une fois par année.	X		
2. Manque de participation aux exercices d'évacuation des occupants dans les lieux d'hébergement.	2.1 Élaborer et diffuser un programme pour sensibiliser les occupants et le personnel dans les lieux d'hébergement à l'importance des exercices d'évacuation.				X	-Agente de projets -Comité consultatif -Service de sécurité incendie -Service des communications	Avoir tenu une rencontre par année.	X		
	2.2 Évaluer les délais d'intervention et valider les plans d'urgence avec les occupants.			X			Avoir amélioré les délais d'intervention et optimiser les plans d'urgence en comparant les années antérieures.	X		
3. Il n'y a pas de consigne claire pour l'évacuation des employés et des citoyens handicapés dans les édifices municipaux.	3.1 S'assurer que chaque édifice municipal ait un plan d'évacuation à jour.		X	X		-Agente de projets -Service de sécurité incendie -Service des communications	Avoir mis le plan d'évacuation à jour dans chaque édifice municipal.	X		
	3.2 Planifier et pratiquer un exercice d'évacuation des édifices municipaux avec des citoyens ayant des limitations.		X	X			Avoir expérimenté un exercice d'évacuation avec des personnes handicapées dans des édifices municipaux.	X		

SECTION 6

VIE COMMUNAUTAIRE ET ORGANISMES



SECTION 6 : VIE COMMUNAUTAIRE ET ORGANISMES

- Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services;
- Réduire l'isolement social;
- Améliorer l'accessibilité des lieux;
- Aménager des environnements accessibles;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
LOISIRS										
1. Manque d'accompagnateurs formés et disponibles pour des activités précises.	1.1 Développer des banques de noms de surveillants, d'accompagnateurs, etc. pour l'ensemble des loisirs qui demandent une assistance.				X	-Agente de projets -Comité consultatif -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Service des sports et du plein air	Avoir élaboré une banque de noms de cinq personnes, disponibles et formées.	X		
2. Absence d'un lieu accessible, adapté et rassembleur axé sur la mise en forme avec des appareils adaptés (ex. : Nautilus).	2.1 Développer, en collaboration avec d'autres partenaires, un lieu adapté en conditionnement physique.			X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Service des sports et du plein air -Service des immeubles	Avoir ciblé les lieux, les partenaires et réaliser les travaux.	X		
3. Manque de mise à jour, de promotion et de partenariats en lien avec la vignette d'accompagnement.	3.1 Créer des partenariats avec différents responsables de loisirs et de lieux touristiques afin d'étendre la vignette d'accompagnement.		X	X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Service des sports et du plein air -Service des communications	Avoir créé au moins un nouveau partenariat par année.	X		
	3.2 Mettre à jour, harmoniser et publiciser la <i>Politique de vignettes d'accompagnement pour les loisirs</i> offerte par la Ville.		X	X						
4. Absence d'activités de rencontres entre diverses clientèles (ex. : personnes présentant une déficience intellectuelle et personnes âgées).	4.1 Initier des activités de rencontres dans des lieux de loisirs adaptés.			X	X	-Agente de projets -Comité consultatif -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Service des sports et du plein air	Avoir tenu une activité de rencontre par année.	X		

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
FORMATION ET RESSOURCES HUMAINES										
5. Il est difficile d'effectuer des échanges entre les organismes et la municipalité pour les suivis d'information, de projets et de soutien.	5.1 Doter la Ville d'une ressource permanente attirée à la mise en œuvre du PAIPH pour faciliter les liens entre les organismes et la Ville.				X	-Agente de projets -Comité consultatif -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque -Service des ressources humaines	Avoir embauché une ressource pour le programme PAIPH.		X	X
6. Absence d'événements rassembleurs, d'échanges et de mises à jour d'information entre les organismes et différents services de la Ville.	6.1 Organiser une rencontre annuelle avec les services et organismes qui œuvrent pour les personnes handicapées afin d'échanger des informations et sensibiliser les directeurs de services municipaux à l'importance d'agir.			X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque	Avoir réalisé une rencontre et des échanges.			
BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS										
7. On constate de nombreux retards dans le traitement de demandes au programme d'adaptation de domicile (PAD).	7.1 Étudier la possibilité de collaborer au <i>Programme d'adaptation de domicile</i> (PAD) afin d'alléger le processus.			X		-Agente de projets -Division des permis et programmes -Comité consultatif	Avoir rédigé un rapport présentant des solutions pour réduire le délai d'attente et avoir effectué l'analyse prévisionnelle des ressources requises.			
AMÉNAGEMENT URBAIN : SIGNALISATION ROUTIÈRE										
8. Plusieurs signalisations sont jugées désuètes, aux mauvais endroits ou mal adaptées dans les lieux municipaux et commerciaux.	8.1 Analyser la pertinence de leur emplacement à certains endroits et établir un plan de réaménagement.			X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des travaux publics	Avoir rédigé un rapport présentant les interventions et les réaménagements à effectuer.			
9. Différentes formes de signalisation sont mal comprises ou tout simplement ignorées de la part des citoyens dans les lieux municipaux et commerciaux.	9.1 Clarifier la signification et en faire la sensibilisation auprès des usagers et des responsables des lieux.		X			-Agente de projets -Comité consultatif -Service des travaux publics -Service des communications	Avoir implanté une campagne de sensibilisation aux endroits ciblés et aménagés. Avoir effectué un rappel annuel.			

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI		
		2013	2014	2015	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée (2016-2018)
AMÉNAGEMENT URBAIN – TROTTOIRS										
10. Plusieurs lieux publics fréquentés par les personnes handicapées ne sont pas déneigés.	10.1 Analyser les endroits à prioriser pour le déneigement et appliquer un protocole de mise en œuvre.		X	X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des travaux publics	Avoir implanté un protocole dans chaque arrondissement.			
11. Plusieurs personnes handicapées ont de la difficulté lors de l'embarquement ou du débarquement du transport en commun.	11.1 Analyser l'accès au service avec le transport en commun et faire les modifications.		X	X		-Agente de projets -Comité consultatif -Service des travaux publics -STS	Identifier les obstacles au transport en commun.			
AMÉNAGEMENT URBAIN – EMPLACEMENT										
12. Délai de réponse trop long relatif à l'entretien de l'équipement facilitant l'intégration des personnes handicapées.	12.1 Planter un suivi des requêtes exigeant un délai des traitements raisonnable.				X	-Agente de projets -Comité consultatif -Tous les services de la Ville de Saguenay	Avoir atteint annuellement le traitement de 100 % des demandes.	X		

Nous tenons à remercier tous nos partenaires ayant participé à l'élaboration de ce plan d'action triennal qui vise l'intégration des personnes handicapées de la Ville de Saguenay pour 2013-2014-2015.

